



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Politique et réglementation

Question écrite n° 49456

Texte de la question

M. Jean-Pierre Cognat appelle l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur le souhait de l'Association nationale française des infirmiers et infirmières diplômées ou étudiants (ANFIIDE) de voir créer un ordre national de la profession infirmière. Ce projet correspond majoritairement au désir des organisations professionnelles aussi bien qu'à celui des infirmiers de terrain. En outre, il permettrait à la France d'être mieux représentée à la fois au niveau international et à celui de l'Union européenne. Il lui serait donc reconnaissant de bien vouloir lui faire connaître la suite qu'il entend donner à cette proposition.

Données clés

Auteur : [M. Cognat Jean-Pierre](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49456

Rubrique : Infirmiers et infirmières

Ministère interrogé : travail et affaires sociales

Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 mars 1997, page 1306